

---

# La mobilisation des jeunes par les médias sociaux

---

**Linda Reid, députée provinciale**

*Au cours des deux dernières décennies, la participation électorale a subi un déclin, en particulier chez les jeunes. Durant la même période, l'utilisation du téléphone cellulaire et des médias numériques et sociaux s'est accrue de façon spectaculaire. Le recours efficace aux médias sociaux possède le potentiel excitant de tisser des liens entre les jeunes électeurs et les décideurs politiques et d'aider à rétablir les relations entre les citoyens, les élus et la démocratie parlementaire. L'auteure propose de nouvelles idées sur la manière de dialoguer avec les jeunes.*



**A**vant d'expliquer comment exploiter les outils des médias sociaux pour mobiliser les électeurs, j'aimerais décrire rapidement les obstacles qui se présentent lorsqu'on cherche à communiquer avec les jeunes et à les inciter à voter.

C'est chez les jeunes Canadiens que le déclin de la participation électorale est le plus prononcé. Par exemple, lors des élections fédérales de 2008, seulement 36 % des personnes de 18 à 24 ans ont voté. Lors des dernières élections dans ma province, en 2009, le taux de participation de cette tranche de la population était encore plus bas : 27 % seulement. La participation électorale des jeunes est un peu plus élevée dans d'autres pays : 51 % des jeunes Américains de 19 à 29 ans ont voté en 2008, et 44 % des jeunes de 18 à 24 ans ont voté aux élections de 2010 au Royaume-Uni.

Nombre de recherches ont été effectuées sur ce sujet. La conclusion générale est que les jeunes ne votent pas parce qu'ils ne se sentent pas interpellés par les opérations du régime politique et parce qu'ils ne comprennent pas clairement le fonctionnement du régime politique et de la démocratie parlementaire.

Pour encourager les jeunes à participer au processus électoral, le directeur général des élections de la Colombie-

Britannique a recommandé aux législateurs de la province de permettre l'inscription provisoire des jeunes dès l'âge de 16 ans. Il serait toujours impossible aux jeunes de voter avant l'âge de 18 ans, mais l'inscription provisoire permettrait à Elections British Columbia de collaborer avec les écoles et le programme de délivrance des permis de conduire afin qu'un nombre maximum d'étudiants soient inscrits sur la liste électorale avant de terminer leurs études secondaires. En plus de cette proposition de changement aux règles d'inscription sur la liste électorale, il me tarde de voir de quelle manière le vote et l'inscription en ligne peuvent aussi encourager la participation des jeunes et augmenter le taux de participation électorale de la population en général.

Par le passé, l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique et Elections BC ont établi un partenariat visant à encourager la participation des jeunes au moyen des médias numériques. En 2009, un projet nommé « Democracy on Location » (La démocratie sur place) a été lancé afin de célébrer la deuxième Journée internationale de la démocratie des Nations Unies. On a invité les étudiants à créer des vidéos de deux minutes au sujet de la démocratie dans leur école, à la maison ou avec leurs amis. La vidéo gagnante, « Why Should Youth Care About Democracy? » (Pourquoi les jeunes devraient-ils s'intéresser à la démocratie?), a été créée par quatre étudiants de l'école secondaire Burnaby North. Les gagnants se sont rendus à Victoria, où une entrevue à Hansard TV et une visite des édifices du Parlement leur ont permis d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire et sur la production et la diffusion vidéo professionnelles. La vidéo gagnante a été affichée sur le site Web d'Elections BC et le site Web de l'Assemblée législative, et a été diffusée sur Hansard TV.

---

*Linda Reid est vice-présidente de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. L'article est une version révisée de sa communication présentée lors de la 50<sup>e</sup> Conférence régionale canadienne de l'APC, qui s'est tenue à Québec en juillet 2012.*

---

Puisque l'indifférence et le manque d'éducation expliquent en partie les faibles taux de participation électorale et le désintérêt des jeunes à l'égard de la politique, il revient aux élus d'encourager les jeunes à voter. De nouveaux outils, comme Twitter, YouTube, LinkedIn et les codes QR, constituent des moyens de communication et de sensibilisation intéressants pour les parlementaires.

En Colombie-Britannique, les activités de sensibilisations habituelles dans les circonscriptions consistent à faire des présentations devant des groupes d'étudiants, à participer aux parlements jeunesse, à collaborer avec des organismes de jeunes et à encourager la participation des jeunes pendant les campagnes électorales. Aujourd'hui, les députés de l'Assemblée législative tentent également de faire vivre la politique à l'aide de différents médias sociaux.

Près de 50 des 85 députés de l'Assemblée législative ont une page Facebook, et encore un plus grand nombre d'entre eux utilisent Twitter pour communiquer avec leurs électeurs. Les députés emploient ces plateformes pour publier des photos prises lors d'activités qu'ils organisent et pour partager les vidéos des déclarations qu'ils font à la Chambre. Je me sers même de Twitter pour fixer des rendez-vous avec mes électeurs!

Facebook et Twitter permettent aux députés de discuter avec les électeurs au sujet de questions qui les intéressent. Par exemple, les députés et les ministres de la Colombie-Britannique organisent des « assemblées publiques » sur Twitter auxquelles peuvent participer les jeunes et les plus vieux pour faire connaître leurs préoccupations et dialoguer avec leur représentant élu. Au cours de ces « rencontres », on invite les électeurs à poser des questions aux députés et à exprimer leurs opinions sur Twitter. À l'aide de mots-clés définis, les gazouillis sont compilés par sujet et les députés peuvent amorcer une discussion en ligne et répondre aux questions. Les « assemblées » organisées par les députés portent sur des questions locales, mais sont également l'occasion d'interagir avec tous les électeurs sur des enjeux touchant l'ensemble de la province, comme l'éducation et la création d'emplois.

À l'automne 2011, le Bureau des comités a ouvert une page Facebook pour tenir le public au fait des travaux des comités parlementaires de la Colombie-Britannique en publiant des photos et de l'information. On fait paraître en ligne des renseignements sur les réunions et les rapports de comités à venir et sur les processus de consultation, et on diffuse des photos prises au cours des réunions des comités. En plus d'imprimer des avis de consultation publique des comités, on utilise la promotion en ligne et des annonces sur Facebook pour joindre le plus grand nombre de Britanno-Colombiens possible.

Au cours des consultations budgétaires annuelles tenues l'automne dernier, les membres du Comité permanent restreint des finances et des services gouvernementaux ont

publié sur Twitter des photos et des commentaires sur ce qu'ils avaient entendu un peu partout dans la province afin d'attiser l'intérêt des jeunes.

Les députés utilisent également des blogues pour informer les électeurs et communiquer avec les citoyens. Nombre d'entre eux publient régulièrement des billets au sujet de leur travail à la Chambre et des activités organisées dans leur collectivité. Dans certains cas, les électeurs peuvent commenter les billets. Voilà une autre manière d'utiliser les outils numériques afin d'interagir avec les électeurs.

D'autres outils de réseautage en ligne se révèlent utiles pour les parlementaires soucieux de prendre contact avec les jeunes de leur collectivité.

En Colombie-Britannique, on a de plus en plus recours aux codes QR (« quick response », pour décodage rapide). Il s'agit d'un type de code à barres que peuvent lire les téléphones intelligents, appareils que de nombreux jeunes possèdent. L'ajout du code QR à un document ou sur une carte professionnelle simplifie l'accès à de l'information supplémentaire. Il suffit, en effet, de lire le code pour que la page Web pertinente s'affiche. Le Bureau du greffier des comités a placé des codes QR sur les avis de consultation publique imprimés. Grâce à ces codes dans les documents de promotion, les citoyens sont rapidement dirigés vers un formulaire en ligne avec lequel ils peuvent exprimer leur opinion.

Il suffit de regarder les nouvelles du soir pour constater à quel point les médias sociaux peuvent servir à inciter les jeunes à se mobiliser et à participer à la politique.

LinkedIn constitue, pour les parlementaires, une excellente ressource de réseautage gratuite. Grâce à mon profil en ligne, je peux communiquer avec des étudiants, des employeurs et des entreprises de ma collectivité.

YouTube offre une façon particulière d'interagir avec les jeunes électeurs et de les inspirer. Le gouvernement de la Colombie-Britannique et un certain nombre de députés de ma province diffusent de l'information au moyen de vidéos en ligne. Le gouvernement met en valeur sur son site Web des entreprises locales et des parcs provinciaux, tandis que des députés publient des vidéos tous les mois pour faire le point sur des dossiers. D'autres diffusent également des vidéos des délibérations de la Chambre pour montrer à leurs électeurs le travail accompli à la Chambre.

Il existe donc de nombreuses façons d'utiliser les outils numériques et les médias sociaux pour favoriser les interactions entre les jeunes, les parlementaires et le régime politique. Pour encourager l'engagement civique, il est important, entre autres, de concevoir des outils axés sur les jeunes et d'offrir à ces derniers des occasions de faire connaître aux parlementaires leurs opinions sur des enjeux qui leur tiennent à cœur. Il est crucial de se pencher sur les pratiques électorales afin de resserrer les liens entre les Britanno-Colombiens et leur parlement.